

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

LYON, au bureau du journal, quai Saint-Antoine, no 27, et grande rue Mercière, no 52, au 2e.

PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgois, office-correspondance, place de la Bourse, no 6, au 4er, et chez Desbrières aîné, libraire, rue Saint-Marc, no 21, près la Bourse.

PRIX :

16 francs pour 3 mois, hors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

32 francs pour 6 mois,

64 francs pour l'année.

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 22.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	TIERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	CIEL.
6 heur. du mat.	4 degr. dessus zéro.	70 degrés.	27 pouces 3 lignes	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
7 heur. 55 m.	11 heur. 46 m. 12	4 heur. 25 m.			

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, et dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 22 novembre 1839.

DE L'INTERVENTION DU DUC D'ORLÉANS DANS LES AFFAIRES DE L'ÉTAT.

La constitution ne reconnaît pas en France de représentants immédiats; les princes de la famille régnante n'ont dans l'état aucune fonction déterminée, et cela par des motifs d'une haute gravité. Les faits qui se déroulent devant nos yeux confirment fortement l'opinion que nous défendons. Si nous ajoutons foi aux versions des journaux ministériels, aux paroles même du duc d'Orléans, c'est dans un but sérieux qu'il a parcouru cette année le midi de la France, qu'il a visité l'Algérie, Marseille et Lyon. Il a voulu étudier nos besoins, constater la situation actuelle de l'industrie de notre cité.

Nous trouvons fort convenable que le duc d'Orléans ait la pensée de faire l'étude sérieuse des besoins du pays, qu'il se livre même sur ce point à des travaux nombreux; mais il nous semble qu'on travaille assez mal quand on voyage en prince: le corps se fatigue à des courses sans but, à des promenades sans intérêt, à des cérémonies oiseuses; la pensée s'étiole à méditer sur les seos d'un discours saugrenu et à préparer sa réponse. De bonne foi, si le duc d'Orléans a voulu faire des observations sur Lyon et ses besoins, comment aura-t-il pu trouver le temps nécessaire? Jusqu'à ce jour a-t-il eu une heure de liberté, une minute même de tranquillité?

A peine arrivé, ont commencé les réceptions officielles; et depuis lors chaque heure a été consacrée à des cérémonies dont l'étiquette fait la partie principale. Ce n'est pas ainsi qu'on apprend à connaître la situation commerciale d'une grande ville, et qu'on en comprend les intérêts.

Le but du voyage du duc d'Orléans avait tout autre motif; il était purement politique. On le voit, il s'essaye au rôle de roi. Ce qu'on veut, c'est qu'on le sache puissamment près du gouvernement; ce qu'on examine, c'est l'effet que sa présence produit sur les populations et sur l'armée. Autrement on ne l'aurait pas vu, pendant son séjour en Afrique, commander en maître; ordonner, en présence d'un gouverneur-général maréchal de France, que des hôpitaux fussent transférés d'un lieu dans un autre, que des troupes quittassent leurs casernements. Or, quiconque commande là où se trouve un maréchal, agit en roi. On habitude ainsi les troupes à reconnaître le prince comme tout puissant, les maréchaux se résignent à son influence; s'il en abusait, qui pourrait réellement y mettre obstacle? Dans leur enthousiasme monarchique, nos grands amis de la paix à tout prix ne voient pas que certains principes, une fois méconnus, pourraient être la source de troubles sérieux.

L'intervention du duc d'Orléans, quelle qu'elle soit, dans les affaires du gouvernement, ne peut être que dangereuse; car là où il intervient il doit chercher à le faire efficacement. S'il appuie les prétentions de nos soldats et de leurs officiers auprès du ministre de la guerre, il peut naître de là conflit entre le ministre et le prince. Les liens de la subordination peuvent être ébranlés. « J'avais demandé pour vous la croix de la Légion d'Honneur, fera-t-il dire à un capitaine, le ministre a refusé. — J'ai sollicité le grade de maréchal-de-camp comme prix de vos services, je n'ai pas réussi, » écrira-t-il à un colonel. De là mécontentement grave contre le chef responsable de l'armée, con-

tre le ministre qui n'aura pas fait droit à des réclamations qu'on suppose justes. Il en est de même dans les affaires civiles.

Il y a quelques jours, le duc d'Orléans recevait à Marseille force compliments, aussi bon nombre de vœux; le président de la chambre de commerce ne s'est pas fait faute de demandes. Selon lui, Marseille a besoin de docks, d'un chemin de fer; il faut que le gouvernement s'occupe sérieusement de la navigation du Rhône, qu'il établisse des bateaux à vapeur pour communiquer avec l'Amérique centrale; il s'est plaint même de la dernière ordonnance sur les sucres, ce qui n'a pas dû paraître très à propos au duc d'Orléans, qui n'a pas voulu quitter Paris sans avoir la certitude de porter aux Bordelais cette précieuse ordonnance. Voilà de bien graves questions posées par l'organe d'un corps constitué. Le duc d'Orléans a répondu qu'il appuierait de son crédit plusieurs des réclamations du commerce de Marseille. Le voici donc engagé à leur trouver une solution; son avis est donné. S'il le modifie, que diront les membres de la chambre de commerce? que les paroles de prince sont bien frivoles. S'il veut, au contraire, ne pas avoir paru jeter sur sa route de l'eau bénite de cour, il prendra au sérieux les propositions émises, et pourra alors, par son opinion personnelle, faire éprouver de grands embarras à l'action ministérielle.

Non-seulement le duc d'Orléans s'est lié par sa réponse au président de la chambre de commerce de Marseille, mais il l'a fait également vis-à-vis de M. le président du conseil-général du département. Celui-ci, au nom du conseil-général des Bouches-du-Rhône, a demandé formellement l'établissement à Marseille d'une faculté des lettres et d'une école des arts et métiers.

Nous sommes toujours heureux de savoir que les villes de France ne se laissent pas aller à la torpeur, qu'elles s'occupent de leurs besoins, et qu'elles savent les préciser; ce n'est pas dans cette forme qu'elles doivent le faire.

Dans un gouvernement représentatif, le roi est inviolable, mais ses actes sont revêtus de la signature ministérielle; le pays peut savoir à qui se prendre. Quand le duc d'Orléans agit, sur qui faire peser la responsabilité? qui se charge de l'assumer? La constitution dès lors se trouve en péril.

A Lyon, du moins, nous avons évité cette inconstitutionnalité; nos autorités se sont en général renfermées dans l'expression de leurs hommages respectueux et fidèles. Ici aucune voix n'a osé aborder la grave question du prolétariat qui est toute flagrante et se lie intimement à notre industrie.

Dans sa lettre à M. le maire, le duc d'Orléans disait: « Je serai heureux de m'arrêter assez de temps pour constater les besoins actuels de l'industrie de cette grande cité. » M. Martin et M. Jayr ont regardé cette phrase comme une excursion vagabonde de l'imagination du prince, puisqu'ils ont gardé, sur tout ce qui regarde notre industrie, le silence le plus complet. — S'ils l'ont fait, ce n'est pas pour rappeler le duc d'Orléans à l'exécution de la charte, mais parce qu'il y a dans la société moderne des problèmes qui effraient tous nos administrateurs; ils voient bien la grandeur du mal, ils évitent d'en entretenir la France.

Parmi les discours que le *Courrier* a publiés un seul n'a pas le caractère obséquieux qui se fait remarquer dans les autres, c'est celui de M. le président de la chambre de

commerce. M. Brossette a cependant indiqué timidement quelques améliorations qu'il regarde comme utiles, mais il l'a fait dans des termes si évasifs que le duc d'Orléans aura dû comprendre que dans ce discours si froid les paroles servaient à masquer la pensée. Qu'il cherche donc à la comprendre; car la chambre de commerce sait bien nos désastres et nos besoins; elle compte dans son sein des hommes pour lesquels toutes les questions économiques de notre époque sont familières, qui ne peuvent dès lors s'abuser sur la position fâcheuse de notre fabrique, et qui doivent en comprendre les causes. Aussi bien que nous, ils pensent que, pour assurer la prospérité de notre commerce, il faudrait que le gouvernement inspirât confiance et sécurité.

Selon nous, la chambre de commerce n'avait pas à présenter au duc d'Orléans l'exposé de notre situation et de nos besoins; car il n'a ni qualité ni mandat pour aider à leur satisfaction. Il fallait donc alors, pour agir tout-à-fait logiquement, ou s'abstenir de tout vœu, ou bien s'expliquer sans réticence sur tous les graves intérêts qui sont en souffrance dans notre cité. MM. de la chambre de commerce ne les ignorent pas.

Ils savent combien nos classes ouvrières sont menacées par les crises, combien en tout temps elles souffrent difficilement à la satisfaction de leurs premiers besoins. S'ils eussent dit toute leur pensée par l'organe de M. Brossette, ils auraient fait comprendre au duc d'Orléans que les droits de douanes sont trop considérables, que les lois sur les céréales doivent être revisées, que les impôts prélevés sur les objets de première nécessité rendent la vie difficile pour les classes ouvrières, qu'elles ont besoin du principe vivifiant de l'association et de l'établissement du crédit sur une large base.

Si tous ces points n'ont pas été abordés, c'est sans doute par respect pour les principes constitutionnels; nous devons le croire, puisque le caractère du discours du président de la chambre de commerce n'a rien qui ait le cachet de la courtoisie.

La chambre de commerce a fait d'ailleurs un acte assez significatif en votant simplement des livrets de caisse d'épargne à distribuer aux élèves de nos écoles pour célébrer l'arrivée du prince.

Après le vote du conseil municipal qui puisait si bénévolement dans notre caisse, on ne pouvait pas mieux indiquer que le temps des dépenses folles et fastueuses pour les réceptions princières doit être regardé par tous comme passé.

Le duc d'Orléans a passé hier la revue de notre garnison. A une heure, les troupes sont arrivées sur la place Bellecour; l'infanterie a été concentrée dans l'intérieur de la place; le 12^e régiment d'artillerie s'est rangé en bataille sur la ligne des façades du Rhône; le 4^e régiment de chasseurs occupait le devant des façades de la Saône. Le duc d'Orléans est arrivé vers deux heures; M. le préfet l'accompagnait à cheval. Il a traversé toutes les lignes, et s'est entretenu assez fréquemment avec des militaires de tous grades.

Le défilé a commencé vers quatre heures; il a duré environ une demi-heure. La tenue des troupes était fort belle.

Le prince a quitté la place après le défilé, et s'est rendu de suite à l'hôtel de l'Europe; alors quelques cris de vive le duc d'Orléans se sont fait entendre.

UNE NUIT A BADE.

I.

Il y a environ trois semaines, sur les sept heures du soir, une chaise de poste, attelée de deux chevaux fumants, s'arrêtait devant un joli hôtel de Bade, situé près de la *Maison de Conversation*. Un beau jeune homme de vingt-cinq ans, en élégant costume de voyage, passa de l'intérieur de cette voiture aux bras d'une honnête famille qui l'attendait depuis une heure.

Cette famille, respectable et charmant modèle des maisons patriarcales d'Allemagne, se composait d'un vieillard et d'une dame aux cheveux blanchissants, qui semblaient s'être donné le bras toute leur vie, tant ils s'appuyaient naturellement l'un sur l'autre; d'une jeune fille dont les joues fraîches étalaient les roses de son dix-septième printemps, et dont les yeux, de la couleur du *vergliss-mein-nicht*, étaient empreints de cette douceur angélique si chère aux poètes et aux peintres; de quatre enfants plus jeunes encore, étagés, comme des appuis inégaux, à droite et à gauche de leurs parents; et enfin d'un homme de trente-cinq ans à peu près, digne aîné de cette belle famille, dont le front pâle et prématurément chauve avait dû plier plus d'une fois sous la responsabilité paternelle.

Le jeune Français qui était reçu comme un fils par ces bons Allemands contrastait avec leurs blondes et calmes figures par l'énergique vivacité de sa tête brune et méridionale; ses manières, à la fois passionnées et polies, dénotaient quelque enfant de la Provence, devenu Parisien au frottement du monde. Aux tendres regards qu'il lançait à la jeune fille, on devinait son amour et ses espérances. Après l'échange de force embrassades cordiales d'une part, et de quelques baisers bien timides et bien tremblants de l'autre, le jeune homme offrit courtoisement son bras à la vieille dame, qui lui fit signe en souriant de prendre celui de sa fille, et la famille au complet entra à l'hôtel d'un air si heureux, que chacun se détournait ou s'arrêtait sur leur passage, pour les contempler avec plaisir ou les suivre d'un œil d'envie.

C'est qu'il y avait, en effet, autant de bonheur que de vertu dans le cœur de ces braves gens, pour lesquels, derrière

un présent couleur de rose, se montrait un avenir plein d'espérance.

Dans une tournée récente en Belgique, pendant un court séjour à Bruxelles, la famille Helbourg avait rencontré le jeune Edouard d'Aiguillon, et s'était liée à lui avec cette facilité qui caractérise les amitiés de voyage. Saisi de respect pour M. et Mme Helbourg, d'admiration pour Frédéric, leur fils aîné, d'attachement naïf pour leurs quatre jolis enfants, Edouard s'était bientôt épris d'amour pour les grâces germaniques de Marguerite. Les yeux bleus de cette poétique jeune fille l'avaient plongé dans des rêveries qu'il ne connaissait pas encore. Il lui avait semblé qu'au lieu d'être orageux et turbulent comme ses passions parisiennes, le bonheur devait être calme et pur comme le visage et l'âme de la douce enfant de l'Allemagne. L'espoir du vrai bonheur l'avait donc attiré vers Marguerite. Rajeuni par cette passion, Edouard avait paru un frère à la jeune fille, avant de lui plaire comme un amant; et lorsqu'il avait osé demander d'être son mari, toute l'excellente famille lui avait répondu les bras ouverts...

Edouard d'Aiguillon cependant était, à son très-grand regret, beaucoup moins riche que les Helbourg. Simple avocat à Paris, venant de passer sa thèse, il avait pour toute fortune cinq à six mille livres de rentes, tandis que la seule dot de Marguerite s'élevait à plus de trois cent mille francs. Prodigue avec égard des richesses qu'il avait amassées sans peine, M. Helbourg ne regardait pas à quelques cent mille écus pour augmenter sa famille d'un excellent fils, et il avait imposé pour toute condition à son futur gendre l'obligation de quitter la France pour venir habiter l'Allemagne.

— Mon ami, lui avait-il dit paternellement, allez à Paris réaliser votre petite fortune; vous la joindrez à la dot de ma fille pour acheter quelque joli domaine aux environs des miens, et, restant chez moi quand vous voudrez, nous recevons chez vous quand il vous plaira, vous apprendrez à vivre de notre vie paisible qui n'est autre chose que le bonheur sur la terre.

Edouard était sans famille et impatient de s'en refaire une. Cette perspective, malgré sa fierté, lui avait donc souri comme un paradis terrestre, et il était reparti aussitôt pour Paris,

donnant rendez-vous à Bade à ses nouveaux parents. C'est à ce rendez-vous qu'il arrivait avec exactitude, lorsque la bonne famille l'avait reçu si joyeusement. Dans ces démonstrations de joie, celles de Marguerite avaient surtout frappé le jeune homme; non pas qu'elles fussent les plus vives et les plus éclatantes, au contraire, mais leur mystère même et leur réserve avaient mieux révélé à Edouard toute la félicité qui l'attendait.

— Mon ami! mon frère! je suis le plus heureux des hommes, dit-il à Frédéric Helbourg, en l'embrassant avec effusion, dès qu'ils se trouvèrent seuls, après le souper de famille, dans la chambre où le Parisien venait de déposer ses malles et sa fortune.

— Ne dites pas: « Je suis », mais: « Je serai », répondit l'Allemand d'un ton de gravité mystique; car de même qu'on ne peut deviner tout ce qu'il y a de mal dans l'âme d'une femme méchante, de même on ne saurait se figurer tout ce qu'il y a de bien dans l'âme d'une jeune fille comme ma sœur.

Et il récitait en souriant les beaux vers de Goethe, où Ménéphothélès, décrivant à Faust les perfections de Marguerite, lui avoue que l'enfer n'a aucune prise sur une créature si angélique.

— Un seul regret trouble ma joie, dit en soupirant Edouard, qui jeta un coup d'œil embarrassé sur son très-humble bagage; c'est d'avoir, de toutes les manières, si peu de titres à un tel bonheur. A défaut d'autres avantages, je voudrais du moins être riche pour semer l'or à mon gré sous les pas de Marguerite!

— L'or le plus pur et le meilleur est là, répartit Frédéric, et il posa une main généreuse sur le cœur de son beau-frère. Venez, ajouta-t-il en entendant sonner onze heures; suivant la vieille habitude allemande, notre famille dort déjà du sommeil des justes, venez respirer avec moi un peu d'air frais sous les ombrages élégants de Lichtenhal.

Tous deux sortirent de l'hôtel, bras dessus bras dessous, et le Parisien se détournant d'un air rêveur, en passant devant la *Maison de Conversation*.

II.

Entre la coupe et les lèvres, il reste toujours la place d'un poignard, a dit dans son langage énergique un jeune poète de

Le bal donné hier à M. le duc d'Orléans s'est naturellement senti de la maladresse de l'autorité. Les salons de l'Hôtel-de-Ville, qui peuvent contenir environ mille personnes, étaient encombrés, car il avait été distribué trois mille billets, en sorte qu'il était impossible de circuler, de danser, de voir et d'être vu; c'était la cohue la mieux organisée qu'on pût trouver. Quand la mairie se mêla de quelque chose, elle ne le fit pas à demi. M. le duc d'Orléans s'est promptement lassé de cette gêne et de l'atmosphère brûlante où il était enfermé, il n'a fait que paraître; à dix heures un quart il était rentré. Aussi le désappointement a été fort grand pour les dames des électeurs dont M. Martin a escompté les voix avec des billets de bal, et qui n'ont pu arriver qu'après le départ de M. le duc. Tant de frais de toilette perdus, tant d'espérances trompées, ont vivement indisposé ces dames contre la maladresse des magistrats.

Si jamais il venait à quelqu'un l'idée d'écrire l'histoire des maires de Lyon, les bals joueraient un grand rôle dans l'histoire de M. Martin, et peut-être ne serait-il pas étonnant que l'histoire lui appliquât le nom que beaucoup de dames lui donnaient hier soir dans leur dépit.

La cohue du bal n'est pas la seule mésaventure de M. le maire. Ce magistrat avait conçu l'idée de régaler M. le duc d'Orléans d'une cantate; déjà elle avait été composée, dit-on, par une personne qui habite notre ville, et qui sait depuis quinze ans comment les cantates se font et combien elles se paient. Tout allait au mieux; la poésie et la musique allaient se donner la main pour couronner le prince des oliviers d'Afrique; mais on a su qu'un grand nombre de personnes, après avoir poliment laissé chanter la cantate, se disposaient à demander la Marseillaise, et à insister de façon à prouver qu'on leur devait égards pour égards, politesse pour politesse. On a craint de laisser arriver à M. le duc l'expression d'un tel vœu, et on a renoncé à la cantate.

Aujourd'hui vendredi, à 8 heures 1/2, M. le duc d'Orléans est attendu à la messe à Saint-Jean. Un escadron de chasseurs est en bataille devant la grande porte, une compagnie de voltigeurs à droite et à gauche; les trois portes sont gardées par de nombreux factionnaires. On ne laisse stationner personne dans l'enceinte qui existe entre la troupe et l'église; elle n'est occupée que par les capitaines d'état-major, les généraux et les gendarmes qui parcourent l'espace depuis l'église jusqu'au pont Tilsitt.

9 heures 1/2. — Les chasseurs tirent leurs sabres; on bat aux champs, M. le duc arrive. On aperçoit M. de Pins sous le dais, qui s'avance pour le recevoir. Pas un seul cri ne se fait entendre; il n'y a sur la place que les revendeuses de fruits avec leurs paniers.

9 heures 3/4. — M. le duc s'en retourne, comme il est venu, au milieu du plus profond silence. Bientôt après le duc monte en voiture, et part escorté par les autorités et par la cavalerie, et suivi par quelques voitures dont les cochers insolents distribuent des coups de fouet aux laitières du quai qui ne se rangent pas assez vite.

Le bruit s'est répandu à Vienne que le duc de Bordeaux a quitté Rome. On ignore l'itinéraire que le prince a suivi. (Courrier.)

MM. Achille et Lucien Murat sont depuis deux jours à Lyon.

Le Courrier de Lyon confirme par les plaintes suivantes ce que nous avons dit sur la composition du public qui remplissait le Grand-Théâtre mercredi au soir.

Il nous est impossible de rendre compte de cette solennité d'après nos propres impressions; car nous avons été du nombre très-considérable de personnes qui non-seulement n'ont pas pu trouver de place, mais auxquelles l'entrée du théâtre a été refusée.

Ici, nous sommes obligés de nous rendre l'écho de nombreuses réclamations qui nous sont parvenues contre l'espèce de favoritisme qui a semblé présider à la distribution des places.

Pendant que la masse des spectateurs stationnait encore sous le péristyle du théâtre, où elle se trouvait depuis environ une heure après midi, et un instant avant l'ouverture des portes qui a eu lieu vers cinq heures, un certain nombre de personnes privilégiées ont été introduites par l'entrée des acteurs et ont envahi la plupart des places des premières non retenues à l'avance. Nous ne savons sur qui doit porter la responsabilité de cette

ce temps-ci. Les lèvres impatientes d'Edouard allaient toucher à la coupe des voluptés les plus pures; l'aiguillon d'une tentation honorable fut le poignard qui vint se glisser entre les deux.

— Vous n'étiez jamais venu à Bade, frère? demanda Frédéric à son compagnon, au moment où ils regagnaient l'hôtel.

— Jamais, répondit le jeune homme, et si la meilleure des raisons ne me forçait pas de repartir dès demain matin, ajouta-t-il en lançant un nouveau regard à la Maison de Conversation, je regretterais de quitter si brusquement une ville que j'ai toujours désiré de connaître.

— Vous venez d'en parcourir la plus belle promenade, reprit avec sang-froid l'Allemand; voici le moment d'en visiter le plus bel hôtel, si vous voulez prendre encore une heure sur votre sommeil de cette nuit.

Il indiquait à Edouard la Maison de Conversation, si richement restaurée, comme on sait, par le nouveau banquet des jeux, et dont les fenêtres, étincelantes de mille lumières, exercent sur toute l'Europe la fascination des yeux du serpent...

— Entrons, répondit le Parisien, dont l'œil lança aussi un éclair; je ne serai pas fâché d'apprécier une fois en grand les terribles émotions de la roulette.

Frédéric sourit avec douceur à ces paroles, qu'il prit pour une simple plaisanterie; et il introduisit le plus innocemment du monde son jeune beau-frère au tripot de M. Bénazet.

Lorsqu'ils eurent satisfait leur première curiosité en parcourant les divers salons de l'hôtel, ils s'arrêtèrent avec la foule dans le salon consacré spécialement à la roulette. Là, plusieurs circonstances se réunirent pour développer dans le cerveau méridional d'Edouard la fatale pensée d'ambition qui s'y était fixée depuis une heure. D'abord, la vue et le bruit de cet or, qu'il regrettrait tant de ne pas posséder en masse, vinrent fasciner à la fois ses yeux et ses oreilles; puis ses calculs involontaires sur les chances du jeu lui exaltèrent l'imagination. Enfin, l'audace d'un jeune Anglais, qui gagna devant lui dix mille francs en cinq minutes, fit étinceler dans sa tête, comme en un kaléidos-

étrange manière d'agir; mais nous devons la signaler à l'autorité, et nous espérons bien qu'à l'avenir on saura s'abstenir d'un procédé contraire à la justice et blessant pour le public.

Dimanche dernier, entre dix et onze heures du soir, le sieur Dubois, employé à la manufacture de tabacs, et demeurant à Perrache, sortait de l'auberge du sieur Moranger, située à la Quarantaine, lorsque, sans provocation aucune, il fut soudain assailli par quatre individus qui le frappèrent, le renversèrent et le blessèrent grièvement à coups de couteau, et le laissèrent pour mort sur la place. Le malheureux Dubois a été secouru par les voisins que ses cris ont attirés, et la police est sur la trace des malfaiteurs qu'elle connaît.

Un arrêté de M. le préfet, en date du 2 novembre présent mois, porte que les opérations relatives au renouvellement annuel et partiel des membres du tribunal de commerce de Lyon auront lieu le lundi 2 décembre prochain, et jours suivants s'il est nécessaire, dans la salle des audiences du tribunal de commerce, à l'Hôtel-de-Ville.

Les opérations de l'assemblée auront pour objet la nomination : 1^{re} D'un président en remplacement de M. Jacques Bodin; 2^o De trois juges en remplacement de MM. Martin Tramoy, Nicolas Morel et Auguste Delore; 3^o De quatre suppléants en remplacement de MM. J.-B. Pellin, Pitiot-Colletta et Joseph Roussel, dont les fonctions expirent le 31 décembre prochain, et M. Jean-Pierre Fayolle, démissionnaire.

Avant-hier, pendant que les curieux étaient rassemblés sur la place des Terreaux, en attendant que le prince se rendit au palais Saint-Pierre, une petite fille a été blessée par le pied du cheval d'un chasseur. Elle a reçu les premiers secours chez M. Vernet, pharmacien, et a été ensuite transportée à l'hôpital.

On assure que, le même jour, une sœur de charité qui passait fortuitement sur la place a été aussi renversée par le cheval d'un des militaires chargés de maintenir un espace libre devant le Palais-des-Arts.

Ne serait-il pas possible de recommander officiellement aux soldats chargés de faire retirer la foule en cas de cortèges, revues ou autres cérémonies du même genre, d'avoir quelques égards pour le peuple qui, en résumé, fournit souvent au prix de ses sueurs l'argent qui sert à payer les émoluments qu'ils reçoivent? (Journal du Commerce.)

Mardi dernier, au bénéfice de Breton, on a donné les trois pièces que nous avions annoncées. La première, le *Loup de Mer*, n'a obtenu aucun succès; la seconde, *Amandine*, a réussi modérément; mais les honneurs de la soirée ont été pour la dernière, pour le *Plastron*, vaudeville en deux actes, écrit peut-être un peu trop trivialement, mais qui présente une donnée assez originale et des mots fort comiques; il présente par-dessus tout un rôle écrit dans le genre d'Arnal ou de Breton, ce qui est à peu près la même chose, et que Breton a joué à peu près comme Arnal, ce qui est tout dire pour sa réussite. A la chute du rideau, Breton a été redemandé; c'était un juste hommage rendu par le public au bénéficiaire, qui a depuis long-temps mérité l'intérêt qu'on lui porte, par un zèle à toute épreuve et par le talent qu'il a déployé dans ses nombreuses créations. (Commerce.)

On lit dans la Gazette du Midi :

M. le duc d'Orléans, pendant son séjour à Marseille, a voulu visiter nos hospices. On s'est bien gardé de lui faire voir celui des Insensés. L'ancien aurait attesté trop énergiquement l'insouciance de nos administrateurs, le nouveau leur incapacité, et le prince aurait pu se demander si la position des malheureux insensés est plus triste en ce moment dans un édifice qui menace ruine qu'elle ne le sera un jour dans les cachots préparés pour eux au nouvel hospice, et qui, noyés maintenant par les pluies d'automne, seront bientôt glacés par les froids de l'hiver ou brûlés par le soleil.

M. le duc d'Orléans, vivement affecté de la mort de son postillon, a donné 300 fr. pour sa veuve, et a promis de se charger de son sort et de celui de ses enfants. (Idem.)

Par ordonnance royale, M. Boerio, chef de bataillon d'infanterie, et l'un des officiers d'ordonnance de Louis-Philippe, a été nommé lieutenant-colonel du 17^e régiment de ligne, qui tient garnison à Marseille, en remplacement de M. Frély, décédé. (Idem.)

Les accusés républicains du 1^{er} juillet viennent d'être transférés des prisons de Marseille dans celles d'Aix. On sait que leur procès doit venir aux prochaines assises. Il ne peut manquer d'offrir un vif intérêt, autant par l'embarras où sera, dit-on, le parquet de justifier les charges qu'il élève, que par l'habileté qu'apportera sans doute à sa défense le peintre Carpentras, cet orateur à la *verve sauvage*, pour parler comme la dépêche télégraphique de M. le préfet. (Idem.)

cope, les mille visions dorées qui s'acharnaient à le poursuivre.

En voyant l'heureux joueur se retirer avec son gain, et emmener des salons une femme rayonnante de beauté :

— Que de trésors au fond de cette caisse! pensa-t-il, les yeux fixés sur le coffre de la banque; quelle fortune à opposer à la dot de ma fiancée! quelles parures et quels diamants pour Marguerite!

Au même instant, il tressaillit d'une jalousie secrète en voyant Frédéric Helbourg jeter une poignée de louis sur le tapis vert, avec cette double sécurité du philosophe qui se possède et du riche qui ne connaît point le fond de sa bourse.

Il lança à son tour quelques pièces d'or sur la table, et la fatalité voulut qu'il gagnât deux fois de suite. Sa surprise et sa joie furent telles, que, sans songer à prendre son gain, il y joignit tout ce que contenait sa bourse. Il gagna encore, et s'aperçut que ses profits s'élevaient déjà à 2,000 fr... Il n'en fallait pas tant pour achever d'égarer sa tête, dans laquelle une simple opération d'arithmétique lui montra une fortune réalisée en une heure. Il renvoya vivement son or au tapis, et se laissa tomber sur une chaise abandonnée par un habitué...

— Eh bien! frère, que faites-vous? lui dit Frédéric avec étonnement.

— J'ai la veine, je joue! répondit-il en faisant semblant de sourire.

L'Allemand tressaillit, et le suivit d'un œil attentif.

— Oh! ces Français! pensa-t-il, sans se rendre compte des véritables raisons du jeune homme, quelle légèreté d'esprit et quelle vivacité de passions!... Le malheureux a déjà oublié Marguerite, et il n'a plus d'yeux que pour la roulette! Si je n'étais pas là, prêt à le défendre contre lui-même, il serait capable de risquer son avenir sur un coup de dés!

Il laissa Edouard jouer un quart d'heure, pour voir s'il saurait s'arrêter à propos... Mais, entassant gain sur gain avec un bonheur étrange, le jeune homme eut bientôt oublié l'univers et lui-même; et, à la première variation de la chance, il fallut

Paris, 20 novembre 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Le télégraphe a eu de la besogne dans la journée d'hier. Il n'a pas joué moins de quatre fois sur la ligne de Paris à Marseille pour nous apprendre les merveilles que fait M. le duc d'Orléans dans cette dernière ville, l'enthousiasme qu'il accueille à chaque pas, l'admiration que sa présence excite, les acclamations qu'elle provoque, etc. Le *Moniteur parisien* ne contenait pas hier au soir moins d'une demi-colonne consacrée à ces documents vraiment curieux dans leur genre. Ce qui nous étonne dans cette multiplicité de détails que le télégraphe nous apporte sur les faits et gestes de M. le duc d'Orléans, ce n'est pas précisément cette multiplicité elle-même, c'est la publicité qu'on lui donne.

Louis-Philippe dispose du télégraphe, et ses affections de père peuvent se complaire à savoir d'heure en heure comment son fils se porte, ce qu'il fait, ce qu'il dit, où il va, où il repose, où il dine et ce qu'il mange, etc., etc. La sollicitude paternelle pourrait même être poussée plus loin sans que nous eussions rien à y trouver à redire; mais ce que nous blâmons, ce qui nous paraît une faute, une maladresse, c'est l'inutile publicité donnée à tous ces caquetages du télégraphe. Dans l'intérêt même des princes, il nous semble qu'il vaudrait mieux en parler moins souvent. Raconter les minimes actions de leur vie, c'est laisser croire que les grandes actions sont rares dans leur existence et qu'elles font défaut à leur gloire.

En vérité, si on ne réprimait pas un peu cette manie qu'a le télégraphe de nous apprendre tout ce que fait M. le duc d'Orléans dans ses voyages, il finirait bientôt, le bavard et l'indiscret qu'il est, par nous dire les soins de toilette et de propreté que prend l'auguste voyageur, et par nous faire savoir une foule de choses aussi intéressantes.

Pour prouver qu'il n'y a aucune exagération dans les observations que nous présentons ici, nous allons citer les dépêches télégraphiques que le gouvernement a livrées hier au soir à la publicité, et que le grave *Moniteur* reproduit officiellement ce matin.

« Marseille, 15 novembre 1839.

Le préfet des Bouches-du-Rhône à M. le ministre de l'intérieur. » Mgr le duc d'Orléans vient de poser la première pierre du Château-d'Eau de Marseille, aux acclamations d'une foule immense. »

« Marseille, 16 novembre 1839.

» Mgr le duc d'Orléans a passé aujourd'hui la revue des troupes; il a visité ensuite et successivement le Prado, les principales casernes et l'hôpital.

» La population des vieux quartiers que S. A. R. a traversés pour se rendre à l'hôpital l'a reçue avec le plus grand enthousiasme. »

« Marseille, 16 novembre 1839.

Le général commandant la 8^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

» Mgr le duc d'Orléans a passé aujourd'hui la revue des troupes, a visité l'hôpital, les casernes et les principaux établissements. Partout une foule immense et pressée de voir S. A. R. s'est portée sur son passage et l'a accueilli par les acclamations les plus vives et toujours croissantes. Ce soir, la ville lui a donné une magnifique fête au Grand-Théâtre; des démonstrations unanimes et longtemps prolongées ont encore accueilli S. A. R. à son entrée dans la salle et lorsqu'elle l'a quittée. »

« Marseille, 17 novembre 1839.

Le préfet à M. le ministre de l'intérieur.

» Mgr le duc d'Orléans vient de partir, salué par les acclamations d'une population immense. »

« Marseille, 17 novembre 1839, à une heure.

Le général commandant la 8^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

» Mgr le duc d'Orléans part à l'instant par le plus beau temps; il a reçu, au moment de partir, les témoignages les plus vifs de la sympathie de la population qui s'est portée dès le matin sur son passage. »

— Le moment de l'ouverture de la session législative approche; aussi des bruits de changement dans le personnel du ministère commencent-ils à se répandre. Il paraît

que Frédéric l'empêchât de faire une folie.

— Frère, dit-il en lui prenant le bras, il est minuit; allons nous reposer!

Le Parisien se retourna en passant une main sur son front, et l'Allemand ne put s'empêcher de frémir à la vue de ses yeux enflammés.

— Vingt mille francs! dit Edouard, achevant de compter les rouleaux d'or entassés devant lui. Je ne puis m'arrêter là, Frédéric! ajouta-t-il avec force; la fortune ne vient pas deux fois au devant d'un homme; puisqu'elle m'attendait à la roulette, je serais un insensé de lui tourner le dos...

— Dites que vous êtes déjà un fou! repartit à demi-voix l'Allemand.

Et forçant son beau-frère de quitter la table, il l'aida à prendre son or et l'emmena brusquement hors des salons.

— Edouard, lui dit-il sévèrement lorsqu'ils furent dehors, est-ce que vous seriez un joueur?

Ce mot rappela le jeune homme à lui-même... Il se souvint de son amour, de Marguerite, du bonheur qu'il attendait, et il cacha dans ses deux mains son front rouge de honte...

Puis il assura Frédéric qu'il n'avait jamais joué que dans le monde, lui raconta l'effet produit sur son imagination et jusque sur ses nerfs par ce nouveau spectacle et cet appareil inconnu de la roulette, et lui avoua enfin l'étrange projet, éclos tout-à-coup dans son cerveau, d'improviser en quelques heures une fortune à la hauteur de celle de Marguerite...

— Une fortune acquise au jeu! s'écria l'Allemand; refusez plutôt la dot de ma sœur, si elle vous fait rougir, Edouard! ou plutôt encore, repartit-il avec bonté, sentant, au frémissement de son beau-frère, qu'il avait heurté la corde sensible, oublions de son beau-frère, qu'il avait heurté la corde sensible, oublions ce qui s'est passé depuis une heure, et allons rêver tous deux aux plaisirs de la noce...

Ils rentrèrent ensemble dans la chambre du Parisien, et ce lui-ci, étalant les mille louis qu'il venait de gagner, ne put re-

rait qu'il aurait été question de la rentrée de M. Guizot, peut-être aussi de M. le duc de Broglie avec lui; mais nous croyons, avec le *Courrier français* à qui nous empruntons les réflexions suivantes, que le retour de M. Guizot à Paris ne se lie pas à des projets de remaniement dans le personnel du ministère, comme nous le disions. Le cabinet, tel qu'il est composé aujourd'hui, n'a aucune couleur politique; c'est un fait que personne n'ignore, et cette nullité dans laquelle il végète est, sans nul doute, ce qui jusqu'à ce moment lui a valu une espèce de majorité, majorité qui ne tardera pas à crouler, mais avec laquelle il est bien résolu d'ouvrir la session. Nous verrons comment il affrontera les débats de l'adresse.

Avec M. Guizot, le cabinet revêtirait une couleur; mais pour que M. Guizot s'associât au ministère, il faudrait qu'il fût provoqué par un vote de la chambre, et la chambre ne le donnera pas: M. Guizot y rencontre peu de sympathies, les 221 lui gardent rancune, le centre gauche et la gauche ne lui pardonneront pas sa conduite à la fin de la campagne de la coalition. M. Guizot tuera donc le cabinet tout de suite; d'ailleurs lui donnerait-il ce qui lui manque pour être un gouvernement, l'unité ainsi que la rigueur des résolutions?

Il est évident, dit le *Courrier français*, que M. le maréchal Soult ne croirait pas aujourd'hui sa renommée en sûreté dans tout autre département que celui des affaires étrangères, et Dieu sait comment il les conduit! Que signifierait cependant un remaniement du ministère qui ne commencerait pas par écarter ou par déplacer celui qui est l'obstacle à tout?

Ce qu'il y a de certain, c'est que ni M. Guizot ni M. le duc de Broglie ne peuvent entrer au ministère sous la présidence du maréchal Soult. M. de Broglie s'en est expliqué, et M. Guizot n'a pas besoin de dire qu'il repousse autant M. le duc de Broglie que M. le maréchal Soult.

On a pu remarquer, depuis quelques mois, que le ministère avait institué un assez grand nombre de commissions chargées d'examiner diverses parties de la législation et d'y préparer des modifications. Le ministère a montré assez d'impartialité dans la désignation des membres dont il a composé ces commissions. Plusieurs hommes de l'opposition ont été appelés à en faire partie.

Assurément nous savons très-bien gré au cabinet d'en avoir agi ainsi; malheureusement quelques personnes doutent un peu de sa franchise et de sa bonne foi dans cette circonstance. Elles prétendent que les hommes du 12 mai, en faisant leurs désignations de commissaires dans un sens qui admettait l'opposition au partage de leurs faveurs, n'ont voulu que se donner le bénéfice d'une facile popularité, et que les travaux des commissions nommées par eux sont par avance condamnés à rester enfouis dans les cartons. Si ces soupçons sont confirmés par l'événement, on pourra dire de nos ministres qu'ils ne ressemblent pas mal à Machiavel.

On annonce que la garnison de l'Algérie va être entièrement changée. Déjà même les désignations des régiments qui doivent aller en Afrique sont faites. La plupart de ces régiments ont, dit-on, accueilli avec très-peu de faveur l'annonce de leur prochain départ.

L'affaire de M. Gros contre M. Montalivet, au sujet des fouilles faites dans le jardin des Tuileries et du trésor qu'on y aurait trouvé, devait être plaidée aujourd'hui devant le tribunal de première instance. Sur la demande de M. Philippe Dupin, avocat de M. Montalivet, cette affaire a été remise au mois.

Voilà six mois que ce procès est traîné en longueur, et nous sommes étonnés que la liste civile, qui aura plus d'une explication à donner, à son corps défendant, dans cette mystérieuse affaire, laisse planer sur elle, depuis si long-temps, des soupçons fortement appuyés par des faits et par des lettres émanées de M. Montalivet lui-même.

En pareille matière, quand une plainte est portée par un homme honorable devant les tribunaux, ce n'est pas par du dédain qu'il convient à un fonctionnaire haut placé de répondre.

Au reste, l'affaire est rangée au rôle et viendra défini-

tivement dans un mois. Nous la ferons connaître avec tous ses détails à nos lecteurs.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 20 NOVEMBRE.

Point d'affaires avant l'ouverture et la rente toujours offerte à 81 95.

Au parquet, la rente a ouvert à 81 95, et elle est restée offerte à ce prix jusqu'à deux heures et demie.

Les cours se sont ensuite un peu améliorés, et la rente a fermé à 82.

A quatre heures, elle était offerte à ce prix.

Nous trouvons ce matin dans un journal la chronique suivante, qui résume assez bien tous les bruits qui, depuis huit jours, ont eu cours dans les salons politiques:

A mesure que l'époque de la session approche, les principaux personnages politiques arrivent à Paris, ouvrent leurs salons et font parler d'eux.

M. Thiers dit à qui veut l'entendre qu'il ne s'occupe pas de politique, toutes ses pensées sont pour sa *Vie de Napoléon*. On a de bonnes raisons de croire que les occupations de M. Thiers sont moins exclusivement littéraires qu'il ne l'annonce. Il ne peut pardonner à ses anciens amis de s'être permis de se laisser faire ministres sans lui. Il paraît donc décidé à les attaquer vivement dans la prochaine session. Des amis de M. le comte Molé ont voulu profiter de ces rancunes pour rapprocher M. Thiers de l'ex-président du conseil. Des négociations ont été entamées pour organiser une coalition entre MM. Molé, Thiers et Dupin. On attend le retour du premier de ces personnages pour arrêter le plan de complot ministériel.

M. Guizot n'est pas de la conspiration. Il revient du Val-Richer dans des dispositions pacifiques. Deux mois de retraite paraissent l'avoir éclairé sur sa position et le parti qu'il a à prendre. Depuis la dissolution du petit bataillon doctrinaire, M. Guizot est un chef sans armée; il se trouve rendu à la liberté de ses allures. On assure qu'il veut rester indépendant et du ministère et des anciens partis.

Le roi et les ministres destinent toujours à M. Guizot l'ambassade de Londres. On attend, pour lui confier ce poste important, le retour d'un nouvel accès de la maladie dont est affligé M. le général Sébastiani.

Quant aux ministres, ils paraissent très-tranquilles sur leur avenir. Ils se sentent forts de la difficulté qu'on éprouverait à les remplacer; et si, dans la discussion de l'adresse, on leur faisait trop rude guerre, ils déposeraient fièrement leurs portefeuilles sur la tribune, en disant: Venez les prendre! La chambre applaudira, la chambre votera et le ministère restera.

On lit dans le *Moniteur*:

Par arrêté de M. le garde-des-sceaux, ministre de la justice et des cultes, du 31 octobre dernier, M. Delebecque, maître des requêtes en service extraordinaire, a été attaché en cette qualité au comité de l'intérieur et de l'instruction publique, pour participer aux travaux de ce comité.

Par arrêté du même ministre, en date du 15 de ce mois, M. Rivet, conseiller d'état en service ordinaire, attaché au comité du commerce et des travaux publics, passe en la même qualité au comité de l'intérieur et de l'instruction publique.

Un ordre du ministre de la guerre appelle à l'activité 40,000 hommes sur la classe de 1838. Les départs pour la cavalerie doivent avoir lieu le 5 décembre; ceux pour l'infanterie le 10 janvier.

Le nombre des élèves à admettre à l'école forestière ayant été fixé à treize pour 1839, en raison des besoins du service, le ministre des finances vient de nommer élèves, en suivant l'ordre assigné par le résultat des examens, MM. Schwarz (J.-B.-A.), Sausse-Mignot (N.-A.), Fririon (B.-V.-A.), Lambert (E.), Henry (M.-S.-H.), Lioult de Chenedollé (L.-E.-L.), Dussausoy (P.-A.-F.), Guichaud (E.-M.-J.-G.), Chameron (J.-J.), Camus (C.-L.-F.), Lombard (C.), Macnab (A.), Jouffroy (C.-J.-F.).

Le conseil municipal de Toulouse vient de voter un emprunt de 500,000 f. pour l'établissement de l'école des arts et métiers. L'intérêt ne pourra excéder 5 0/0; le capital sera remboursable dans dix ans, à dater de 1845, et par annuités de 50,000 f. Cette résolution nous fournira les moyens d'entrer dans un examen approfondi de la situation financière de la ville. Il nous sera facile de démontrer que le conseil municipal s'engage dans une voie qui placera la caisse municipale dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins du service sans recourir à des impositions extraordinaires ou à une augmentation des droits d'octroi.

(Idem.)

Faits Divers.

De presque toutes les communes de l'arrondissement d'Apt (Vaucluse) nous arrivent des détails affligeants sur les dé-

germanique ne permit qu'un léger tressaillement. Le Parisien fit un soubresaut convulsif, et plongea sa tête dans ses bras avec un cri étouffé...

— Qu'y a-t-il? répéta l'Allemand avec force. Edouard, répondez-moi.

Cette voix imposante fit tomber le jeune homme à deux genoux...

— Il y a, répondit-il, que je suis ruiné, déshonoré, perdu!... Ce n'est pas la clé de ma malle qu'il fallait emporter hier, Frédéric, c'est la clé de ma chambre, où vous deviez m'enfermer comme un fou!... A peine ai-je été couché, en effet, qu'un rêve enernal est venu m'assaillir... J'étais à la *Maison de Conscience* où je maniais des flots d'or. Le bruit de la roulette et des râteaux me donnait le vertige. Je gagnais, je perdais des sommes immenses... Le démon même du jeu s'était incarné en moi! Je me suis levé pour secouer ce cauchemar; il m'a poursuivi tout éveillé... Toutes les visions, tous les calculs qui m'avaient passé par la tête, y ont repassé avec un nouveau prestige... Enfin j'ai perdu le sens, et je me suis précipité sur ma malle... Ma chambre était sans autre lumière que les reflets envoyés par les fenêtres de l'hôtel des jeux. Les ombres que je voyais glisser derrière ces fenêtres semblaient me faire signe d'aller les rejoindre... Je me suis cramponné à mon coffre-fort, et j'ai secoué long-temps sans pouvoir l'ouvrir... J'étais tenté de descendre dans la rue chercher des outils; je songeais à courir à votre chambre et à vous reprendre ma clé par surprise ou par force. Enfin mes frénétiques efforts ont soulevé le couvercle, et j'ai pu plonger mes deux mains dans mon portefeuille et dans ma bourse... Qu'importait une folie de plus en un tel délire? J'ai tout pris et tout emporté sur un triplot!... Là, qu'ai-je fait et combien de temps suis-je demeuré, les souvenirs me manquant pour vous le dire... L'or et les billets ont glissé entre mes doigts comme le sable... La chance m'a élevé au sommet de sa roue pour me précipiter au plus bas... Ma tête et mon cœur, mon sang et mes nerfs, ont traversé toutes les phases d'une fièvre horrible et sourde comme l'a-

sastres occasionnés par l'orage du 4 de ce mois, et dont nous avons déjà parlé.

A Pertuis, les eaux de la Durance ont emporté la chaussée en avant du pont suspendu, et envahi le terroir; à Cadenet, la plaine entière n'était plus qu'un immense lac qui aurait pu porter bateaux; les digues des torrents appelés *le Marderic* et *l'Aval* ont été renversées sur plusieurs points, et la route no 3 qui les traverse a été interceptée jusqu'à ces derniers jours; à Lourmarin, la place de la Fontaine, sur la route d'Apt, avait près d'un mètre d'eau au-dessus du niveau du sol, et l'agent-voyer a été envoyé sur les lieux pour constater les dégradations survenues à la route départementale, l'une des plus fréquentées du département; à Bonnieux, sur le territoire duquel se trouve *la Combe*, toutes les propriétés, tous les chemins ont souffert, et les dommages sont incalculables; à Poivert, outre les dégâts occasionnés par le débordement de l'*Aiguebron*, toutes les terres ont été ensablées et les semailles perdues; on évalue les pertes à la somme de 65,000 f., rien que pour cette petite commune; à Vaugines, le pont construit récemment sur le torrent de l'*Aval* a été détruit, et les terres profondément ravinées par la chute des eaux descendant des hautes montagnes; à Cucuron, il n'y a peut-être pas un seul propriétaire qui n'ait vu ses domaines sillonnés par des torrents d'eau; la destruction de bâtiments, de murs, de rives et de clôtures a signalé cette épouvantable journée du 4.

A Buons et à Sivergues, la dévastation la plus complète a été la conséquence de l'effroyable quantité d'eau qui tombait des rochers existants dans ces deux pauvres communes, et la perte, pour Buons seulement, ne s'élève pas à moins de 60,000 f. Le beau vallon de Sivergues n'offre plus que des cascades bouillonnantes.

Enfin, des dommages considérables sont signalés dans les communes du Castellet, d'Auribeau, de Saint-Martin, du Villars, de Saint-Saturnin; il ne reste plus que des graviers et des bancs de rochers là où un sol fertile avait permis de semer. Telle est surtout la position de Castellet et d'Auribeau, où les chemins vicinaux n'existent plus.

A Saint-Saturnin, les nombreux torrents qui viennent déboucher dans la plaine ont entraîné les arbres, les terres, et dégradé les chemins.

Au Villars, on ne voit que des excavations et des éboulements de terrains ensemencés, des prés et des jardins emportés.

En résumé, cette trombe d'eau a causé partout la désolation des propriétaires et la misère des agriculteurs. Tout le mal n'est pas encore connu, plusieurs communes n'ayant pas fait parvenir à l'autorité les renseignements demandés.

Voici d'après un relevé approximatif le montant des pertes de quelques-unes des communes dont nous avons parlé plus haut:

Apt 200,000 f., Saint-Saturnin 200,000 f., le Villars 30,000 f., Lourmarin 25,000 f., Vaugines 12,000 f., Buons 60,000 f., Bonnieux 30,000 f., Auribeau 15,000 f., le Castellet 10,000 f., Poivert 65,000 f., etc. Qu'on juge du reste!

Espérons que le gouvernement, averti par la sollicitude de nos magistrats, viendra, sinon réparer tant de désastres, du moins accorder aux victimes une indemnité suffisante pour adoucir leur désolante position.

La digue du pont de Cadenet a été endommagée par les eaux de la Durance. Nous apprenons que cent ouvriers y ont été dirigés par l'administration des ponts-et-chaussées dont l'activité et le zèle, en cette occasion, méritent nos éloges.

La circulation entre Aix et Apt, par Pertuis et Lourmarin, est maintenant rétablie. La diligence de Marseille a repris son service, et la Combe est réparée. (Mercure aptésien.)

La *Gazette de Languedoc* donne les détails suivants sur un bateau à vapeur qui a été surpris par un ouragan dans sa traversée de Marseille à Cette, et qui a éprouvé de fortes avaries:

« Ce paquebot est le *Nantes-et-Bordeaux*, capitaine Queyras. C'est au courage de son capitaine et de son équipage, heureusement secondés par douze passagers matelots dont on ne saurait trop louer la conduite, que ce navire a dû son salut. On n'a jeté à la mer que pour 65,000 fr. environ de marchandises dont la majeure partie appartenait à des négociants de Toulouse et d'Agen. Plusieurs navires ont, du reste, péri; un seul a jeté à la mer pour 20,000 fr. de plomb d'Espagne. »

L'horrible assassinat qui a été commis dernièrement à Barcelonne sur la personne du jeune Boucher étant devenu, de la part du consul français résidant dans cette ville, l'objet d'une communication spéciale à notre commerce, nous avons pensé qu'on ne lirait pas sans quelque intérêt ce que nous savons des antécédents de l'auteur de ce crime.

Le véritable nom de l'assassin, qui avait pris celui de Marco, est Aristide Dupouy. Il appartenait à une famille honorable des environs de Bordeaux. Il était commis dans une maison de commerce et sans aucune fortune, lorsqu'il épousa, il y a quinze ans environ, une jeune femme encore, à laquelle son mari avait laissé un héritage qu'on évaluait à une centaine de mille francs, héritage sur lequel des collatéraux manifestèrent des prétentions qu'un long procès de plusieurs années put seul détruire. Pendant ces quinze ans, Aristide Dupouy ne s'occupa d'abord qu'à

gonie d'un fou!... Bref, lorsque l'heure a sonné de quitter le tapis vert, il a fallu que les valets vinssent m'en arracher, et je me suis trouvé dans la rue, les mains vides... Comment suis-je revenu chez moi, et comment ai-je passé la nuit, je l'ignore, et je ne sais plus qu'une chose... c'est que j'ai perdu en quelques heures l'honneur et la fortune, le bonheur et Marguerite; c'est que n'ayant ni passé, ni présent, ni avenir, je ne puis rien faire de mieux que de terminer à la fois ma vie et mes remords!

— Vivez, et relevez la tête, malheureux! Vous n'avez rien perdu! s'écria Frédéric en arrêtant la main d'Edouard, prête à saisir un pistolet caché sous sa couverture. De ma chambre, j'ai entendu le bruit que vous faisiez dans la vôtre; j'ai soupçonné vos projets; je vous ai épié et suivi jusqu'à la roulette; là, debout et immobile derrière vous, facilement invincible à vos yeux égarés, j'ai neutralisé tous vos coups en jouant contre vous-même, et voici l'or et les billets qui ont passé de votre portefeuille dans le mien!

En s'exprimant ainsi, Frédéric Helbourg joignit le geste à la parole, et le Parisien vit retomber sur ses genoux la fortune qu'il croyait à jamais disparue...

— Mon frère! mon frère! s'écria-t-il, passant du paroxysme du désespoir au paroxysme de l'attendrissement, mon frère! soyez mon juge, comme vous êtes mon sauveur, et dites-moi si je mérite d'être pardonné!

— Dieu est juste, il vous a sévèrement puni, monsieur d'Aiguillon! répondit Frédéric Helbourg; mais il est aussi clément, frère! et voici votre grâce, ajouta-t-il en montrant les deux chaises de poste attelées à la porte de l'hôtel.

Une demi-heure après, Edouard partait pour Vienne avec Marguerite et sa famille. Il jouit maintenant, sans trouble et sans honte, du bonheur et de la richesse qu'il osa risquer dans une heure de folle ambition, et lorsqu'il voit la passion du jeu germer en quelque tête de jeune homme, il l'arrête sur le bord de l'abîme en lui racontant l'histoire de sa nuit de Bade.

PITRE-CHEVALIER. (*Courrier du Bas-Rhin.*)

tenir une exclamation et un geste qui renouvelèrent les inquiétudes de son compagnon.

— Mon cher Frédéric, dit-il avec feu, votre morale est excellente sans doute; il n'en est pas moins vrai que la veine était à moi, et que vous m'avez empêché de gagner cent mille écus... Si vous m'aviez seulement laissé jeter cette somme sur la noire, je la doublais en un tour de roue!

L'Allemand se mordit les lèvres en frappant du pied, et, pour toute réponse, jeta un coup d'œil autour de la chambre.

— Edouard, demanda-t-il froidement, c'est là la malle où est renfermée votre fortune?

— Oui, répondit le Parisien stupéfait; pourquoi me faites-vous cette question?

— Pour vous traiter comme un malade qui a le délire, mon ami; ayez la bonté de me confier la clé de cette malle.

Edouard donna machinalement la clé, sans deviner ce que l'Allemand en voulait faire. Frédéric prit les vingt mille francs étalés sur une table, les jeta dans le coffre-fort, le ferma à double tour et mit la clé dans sa poche.

— Maintenant, frère, dit-il, en serrant la main d'Edouard, songez à Marguerite et dormez en paix; je vous rendrai demain matin la clé de votre trésor...

Le jeune homme comprit, et se jeta dans les bras de Frédéric.

— Vous avez raison, balbutia-t-il avec le plus grand trouble, vous avez raison; merci, frère!

Là-dessus, les deux amis se quittèrent, et le Parisien se mit au lit.

III.

Le lendemain matin, à sept heures, pendant qu'on attelait deux voitures à la porte de l'hôtel, Frédéric Helbourg entra dans la chambre d'Edouard d'Aiguillon.

Au lieu de trouver le jeune homme paisiblement endormi, comme cela devait être, l'Allemand le trouva assis tout habillé sur son lit, les pieds posés sur la malle entr'ouverte, le visage pâle et défilé, les yeux hagards et les cheveux en désordre.

— Eh bien! qu'y a-t-il donc? dit Frédéric, à qui son flegme

défendre la fortune de sa femme; puis, quand elle lui fut assurée, il chercha à l'exploiter de son mieux par des travaux d'agriculture.

Il vivait retiré avec sa femme dans une maison de campagne, à quatre lieues de Bordeaux, sans avoir rien fait jusque-là de contraire à la probité, lorsqu'en 1837, apprenant que le prix des farines était à un taux très-élevé sur la place de Bordeaux, il en acheta une grande quantité à divers négociants, auxquels il souscrivit des billets payables à échéance; puis il réalisa en argent ce qu'il put de cette farine, qu'il revendit à un prix bien au-dessous du taux, et s'enfuit de Bordeaux en Angleterre, d'où il passa en Espagne. De là, il regagna la France, et fut pris dans sa maison de campagne où il se tenait caché.

Traduit l'année dernière devant la cour d'assises de la Gironde, avec plusieurs autres individus dont la plupart étaient des hommes honorables qu'il avait compromis par des billets mis en circulation au détriment des créanciers, il fut seul reconnu coupable de banqueroute frauduleuse, et condamné à cinq ans de réclusion.

Quelques jours après, des investigations faites à sa maison de campagne y nécessitèrent sa présence; il y fut conduit par la gendarmerie. Là, ayant prétexté un besoin pressant, il parvint à s'évader, et s'embarqua pour Barcelone, où il commit, sous le nom de Marco, l'assassinat dont tous les journaux ont parlé.

Aristide Dupouy était un homme de 40 ans environ, d'une figure ouverte et agréable, et de manières aisées et franches. Il parlait avec une remarquable facilité et écrivait avec esprit, quoiqu'il manquât absolument d'éducation première.

Devant la cour d'assises de la Gironde, il fit preuve, dans les explications qu'il donna sur sa banqueroute frauduleuse, d'une habileté de langage que le talent du ministère public eut de la peine à déjouer. Il protesta toujours de la pureté de ses intentions, et assura qu'il n'était revenu en France que pour payer

ses créanciers.

On attribue l'atroce assassinat qu'il a commis sur la personne du nommé Boucher à l'intention qu'on lui suppose d'accaparer les envois de marchandises que ce jeune négociant devait recevoir de Marseille.

(Correspondance particulière du Censeur.)

TOULON, le 20 novembre. — La présence de Mme la duchesse de Berry à Florence, et celle du duc de Bordeaux à Rome, préoccupent le gouvernement. M. le préfet du Var a reçu des instructions à ce sujet et toute la frontière du Piémont est surveillée par une nuée d'agents. On annonce même l'arrivée d'un personnage de confiance qui viendrait régulariser cette surveillance, et qui aurait des pouvoirs illimités et la faculté de puiser largement dans la caisse des fonds secrets.

De son côté, M. le préfet maritime de Toulon a reçu l'ordre de placer plusieurs petits bâtiments en croisière depuis Livourne jusqu'à Port-Vendres, et il a expédié aux agents sous ses ordres, placés dans les ports de la côte, les ordres nécessaires pour empêcher tout débarquement frauduleux. Enfin, pour compléter ces mesures, M. le directeur des douanes a écrit dans le même sens à tous les postes des douaniers.

On ne croit pas, en général, que la duchesse de Berry fasse la moindre tentative pour rentrer en France, et l'on est d'ailleurs persuadé que si elle avait cette intention, la police de tous les ministères serait inhabile à l'en empêcher. N'a-t-on pas vu cette princesse traverser la France du Midi au Nord, et don Carlos et tant d'autres personnages que l'on surveillait la traverser aussi dans tous les sens? La police n'a jamais rien su que lorsque tout était accompli.

Il est arrivé dans notre ville quelques officiers de santé qui se rendent en Afrique pour être employés dans les hôpitaux. On embarque aussi sur la corvette le *Tarn* des caisses de médica-

ments et des effets de couchage, etc., etc. Il paraît décidément que les malades éprouveront quelques améliorations à leur situation, grâce aux vives réclamations de la presse.

Les détachements de troupes destinés pour l'armée d'Afrique continuent d'arriver. On attend environ 6,000 hommes, effectif nécessaire pour remplacer les soldats morts dans les hôpitaux et ceux qui seront libérés à la fin de l'année. Ces troupes seront transportées en Afrique par les bateaux à vapeur de la Tarn.

Les bateaux à vapeur d'Alger qui partent de Toulon transportent en Afrique un grand nombre de colons. Les établissements agricoles et industriels vont se multiplier en Algérie, et, par suite, les ouvriers ne seront jamais sans travail, ce qui doit nécessairement encourager les émigrations.

Il arrive depuis quelque temps à Marseille des ingénieurs, des mécaniciens, des jeunes gens dont le talent ne peut s'utiliser en France, et qui s'embarquent pour l'Egypte où on leur promet bon accueil.

Le pacha ne néglige aucun moyen pour justifier le titre de régénérateur de l'Egypte qu'on lui a donné.

BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE.

Trois pour cent	81 95
Cinq pour cent	114 10
Quatre pour cent	101
Rentes de Naples	102 85
Actions de la banque	9930

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 22 novembre 1839. — La Juive, opéra. — Six heures.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. BITTIER.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1577) Lundi vingt-cinq du courant, dix heures du matin, sur la place dite des Jacobins à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en tables, comptoir, banque, tabourets, glaces, pendules, tableaux, poêle, chaises, casseroles en cuivre rouge, batterie de cuisine et autres objets composant un fond de restaurant. FAUCHÉ.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

ÉTUDE DE M^e HENNEQUIN, NOTAIRE, RUE LAFONT, 2, SUCCESSION DE M^e CASATI.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e Hennequin, notaire à Lyon, commis en justice à cet effet, le lundi vingt-cinq novembre mil huit cent trente-neuf, à onze heures précises.

UN FONDS D'HOTEL GARNI, APPELÉ HOTEL DU MÉRIDIEN, EXPLOITÉ A LYON, PLACE DES CORDELIERS.

La vente comprendra l'achalandage, le droit au bail de la maison et le mobilier garnissant l'hôtel; les chambres sont au nombre de dix-huit.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Hennequin, notaire à Lyon, rue Lafont, n^o 2, successeur de M. Casati. (1605)

ANNONCES DIVERSES.

(6948) A CÉDER,

A des conditions très-avantageuses.

Etude de notaire dans un département voisin et dans une excellente position.

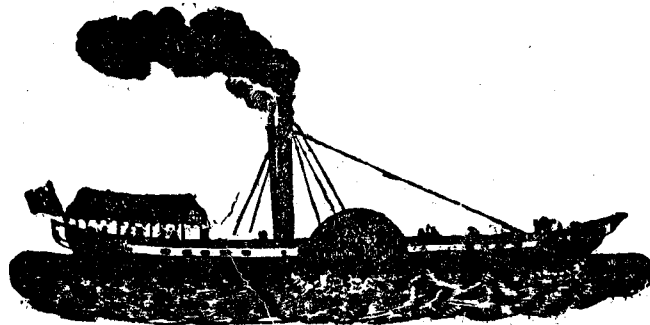
S'adresser, dans un bref délai, à l'hôtel des Façades, place Bellecour, à l'angle de la place Lévis.

(6959) On demande des voyageurs intelligents pour leur confier dans cette ville des placements faciles et lucratifs. S'adresser rue de la Liberté, n^o 7, à l'entresol.

(6960) Un nouveau restaurant a été ouvert rue Lafont, n^o 28, au 1^{er}. Dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus. Les dîners à 1 fr. 25 c. sont composés de quatre plats, trois desserts, demi-bouteille de vin et pain à discrétion.

AVIS. — Des employés à la COMPAGNIE DU BALAYAGE ont trouvé plusieurs objets, entre autres une montre en argent, une grosse corde de voiture, etc.

Les personnes qui seraient dans le cas de les réclamer, peuvent s'adresser au bureau de l'administration, place de la Platière, 2. (6961)



LE PAPIN N^o 2

DE LA SAONE,

BATEAU A VAPEUR EN FER A BASSE PRESSION, D'UN MARCHE SUPÉRIEUR,

Partant de LYON pour CHALON-SUR-SAONE tous les jours impairs,

A cinq heures et demie du matin,

a réduit ses prix

à 3 fr. pour les premières places, et à 1 fr. 50 c. pour les secondes. (281)

Eaux minérales naturelles et artificielles.

REMEDES BREVETÉS, AUTORISÉS, Annoncés dans les journaux.

DÉPOT GÉNÉRAL CHEZ VERNET, PH., PLACE DES TERREAUX, 13.

Chocolats de santé. Bains de vapeur à domicile.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES BATEAUX A VAPEUR DU RHONE.



A dater du dimanche 6 octobre, LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

MALADIES SECRÈTES, SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT, LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,

Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur THIVAUD, de Montpellier, breveté.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n^o 12. (2102)

BATEAUX A VAPEUR SUR LA SAONE.

HIRONDELLES.

Les entrepreneurs du service des HIRONDELLES ont l'honneur de prévenir MM. les voyageurs que la grande célérité de leurs bateaux leur permet de fixer les heures de DÉPART de LYON pour CHALON tous les jours, à 6 heures 1/2 du matin. (300)

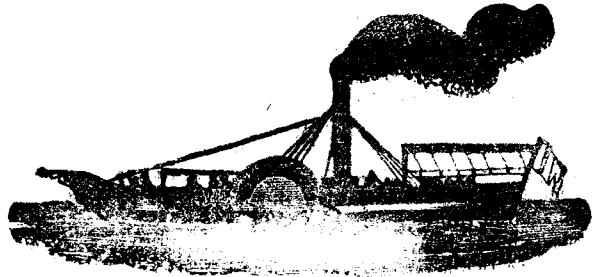


MAUX de DENTS

Guéris par l'EAU de D'OMEARA

Cette Eau, autorisée par ord. royale, calme subitement la plus vive douleur, et détruit la carie (sans être désagréable). La vogue dont elle jouit atteste son efficacité.

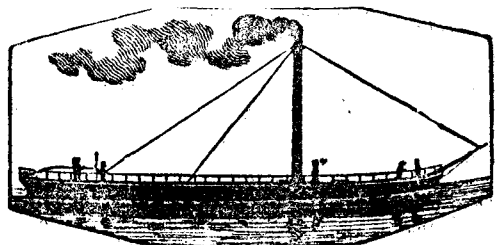
Dépôts aux pharmacies de MM. Vernet, place des Terreaux, et André, place des Célestins, à Lyon; Lime, à Givors; Batillat, à Villefranche; Michel, à Tarare. (966-4076)



BATEAUX A VAPEUR DE LYON A CHALON.

Les beaux bateaux LE CYGNE et L'AIGLE, connus par la supériorité de leur marche et leur bonne tenue, PARTIRONT TOUS LES JOURS, A SIX HEURES DU MATIN, L'AIGLE les jours IMPAIRS, Le CYGNE les jours PAIRS. (293)

Les dépôts du SIROP PECTORAL DE MOU DE VEAU et du SIROP VERMIFUGE, véritable contre-verse, sont toujours: à Villefranche, chez M^e Grobert, modiste; à Mâcon, chez M. Pachon, confiseur; à Chalon, chez M^e Ve Grosperre. — Les topettes du Sirop vermifuge sont revêtues de deux étiquettes très-distinctives et d'un cachet en cire rouge portant en toutes lettres: Sirop vermifuge de Macors, à Lyon. (2121)



LE BATEAU A VAPEUR EN FER LE PAPIN

DU RHONE

PARTIRA DU PORT DES CORDELIERS, Dimanche 24 novembre, à six heures du matin.

POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

Ce bateau, dont les machines sont à basse pression, se recommande par la supériorité de sa marche et l'élégance et la commodité de ses emménagements. (284)

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.